



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0239

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assemblée générale de l'association Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ebery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

Conseil du 14 décembre 2020**Délibération n° 2020-0239**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Assemblée générale de l'association Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le RTES est une association qui a été créée en 2001 à l'initiative d'élus locaux et de territoires engagés dans des démarches de développement durable et de démocratie participative. Elle a pris le relais d'un réseau de communes préexistant.

Son siège social est basé à Lille.

Le RTES a pour objet de regrouper les collectivités et pays porteurs de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, et d'être un lieu de rencontres et d'échanges pour ceux-ci. Pour cela, l'association :

- assure la promotion des démarches et projets existants pour sensibiliser les autres collectivités à l'intérêt de ceux-ci,
- propose un lieu-ressources en termes d'information et un appui aux porteurs de projets,
- mutualise des moyens d'expertise,
- contribue à la formation des élus locaux et des techniciens.

En termes de moyens, l'association coordonne, par des groupes de travail, la réflexion de ses adhérents, organise des actions de sensibilisation, met en place des formations, participe à des congrès, séminaires et colloques, développe des outils, de la documentation, des expertises, et enfin, conduit toute mission ou étude en lien avec son objet social.

En 2020, l'association réunit 137 adhérents : 50 villes, 63 intercommunalités, 16 départements et 8 régions.

II - Modalités de représentation

Selon ses statuts adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 2 juillet 2015, l'association est composée de membres actifs, de membres associés et de membres d'honneur.

Sont membres actifs, les collectivités territoriales et leurs établissements, adhérents à l'association et à jour de leur cotisation.

Sont membres associés, les personnes physiques ou morales qui présentent des objectifs convergents avec l'association. Ils sont agréés par le conseil d'administration de l'association.

Sont membres d'honneur, les personnes physiques dont la contribution aux travaux du réseau est jugée utile par l'association. Ils sont agréés par le conseil d'administration et dispensés de cotisation.

Le nombre total des membres associés et d'honneur ne peut être supérieur au nombre des membres actifs.

La Métropole de Lyon est adhérente à cette association depuis 2016. À ce titre, elle bénéficie d'un siège au sein de l'assemblée générale de l'association ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

Désigne madame Emeline BAUME en tant que titulaire pour représenter, pour la durée du mandat en cours, la Métropole au sein de l'assemblée générale de l'association RTES.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.